



## Surface des forêts domaniales par séries et objectifs prioritaires

En France, la forêt publique est composée de forêts domaniales (appartenant au domaine de l'État) mais aussi de forêts communales, départementales, etc. La forêt domaniale représente 38 % de la forêt publique à l'échelle nationale et 90 % dans le Nord - Pas-de-Calais.

Les forêts du Nord - Pas-de-Calais sont composées à 70 % de forêts privées, essentiellement vouées à la production, et de 30 % de forêts publiques, représentant un peu plus de 30 000 hectares. Ces dernières ont une vocation multifonctionnelle rassemblant à la fois des fonctions de production de bois, d'accueil du public, de protection de la ressource en eau ou de maintien de la biodiversité.

### Contexte

Les différentes fonctions de la forêt domaniale sont :

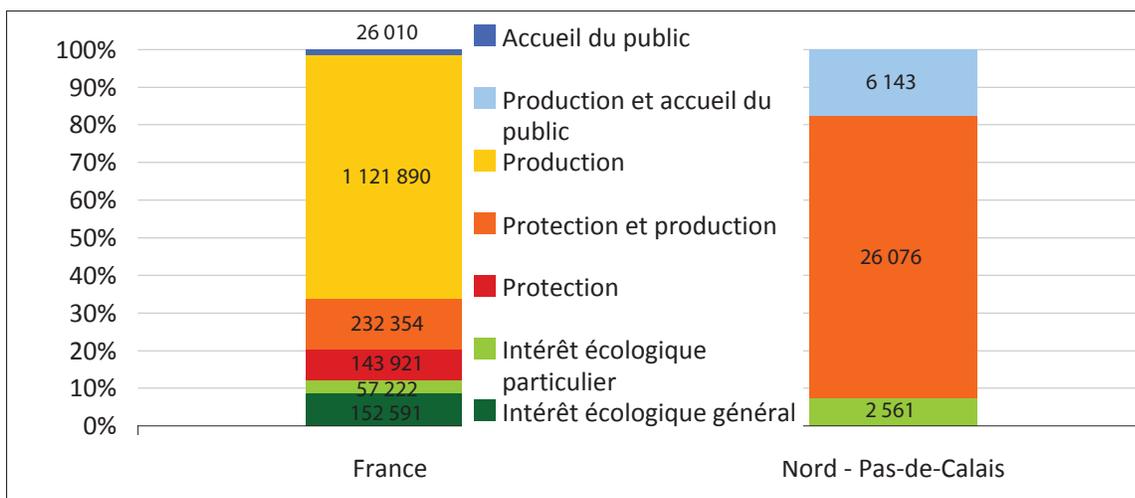
- la forêt de production ;  
" Selon l'Inventaire forestier national (IFN), la forêt de production est une forêt disponible pour la production de bois là où son exploitation est possible, sans considération de rentabilité économique, et compatible avec d'éventuelles autres fonctions. Les peupleraies sont des forêts de production. "
- la forêt de protection ;  
" Il s'agit d'une forêt qui protège les intérêts humains d'un certain nombre d'aléas (érosion des sols, avalanches, crues torrentielles), mais qui assure également d'autres fonctions plus globales telles que la préservation de la ressource

en eau ou le bien-être de la population. "

- les surfaces classées d'intérêt écologique général ou particulier ;  
" Ce sont des espaces dans lesquels des milieux et des espèces remarquables sont présents. Certains peuvent être classés en réserves biologiques domaniales dirigées (RBDD) ou intégrales (RBDI). "
- la forêt réservée à l'accueil du public  
" Ces forêts, qui relèvent du régime forestier, font l'objet d'aménagements ayant pour objectif principal l'accueil du public. Il est à noter que les terrains gérés par l'ONF sont généralement ouverts à la fréquentation du public. "

### Résultats

Répartition de la surface totale, en hectare, des forêts domaniales par série et objectifs prioritaires en France et dans le Nord - Pas-de-Calais en 2006 (Source : ORB NPdC d'après ONF)



## Ce qu'il faut en penser

Cet indicateur permet de mieux appréhender l'importance des différentes fonctions de la forêt. Ces chiffres ne concernent toutefois que les forêts domaniales, soit seulement 30 % environ de la surface forestière totale de la région. À l'inverse, 70 % des forêts sont privées et voués globalement à la seule production : les autres fonctions qu'elles assurent ne constituent pas un objectif en soi dans la grande majorité des cas.

La quasi-totalité des surfaces forestières domaniales de la région Nord - Pas-de-Calais cumule différentes fonctions. Seules les forêts présentant un intérêt écologique particulier ne sont pas vouées à la production, mais elles ne concernent que 7,4 % de la surface totale des forêts domaniales (contre 12 % à l'échelle nationale). La forêt domaniale régionale, comme la forêt domaniale nationale, a donc pour objectif principal la production de bois. Dans la région Nord - Pas-de-Calais, cet objectif concerne 92,6 % de la surface des forêts domaniales, contre 78 % à l'échelle nationale. Associées à l'objectif de production, les forêts de protection générale des milieux et des paysages et destinées à l'accueil du public représentent respectivement 74,9 % et 17,7 % (contre 21 % et 2 % à l'échelle nationale).

La forêt domaniale de la région Nord - Pas-de-Calais subit donc une pression anthropique\* forte.

## Méthode

La surface des forêts domaniales (FD), renseignée par l'Office national des forêts (ONF), est ventilée selon les types de séries définis dans chaque aménagement forestier. La série correspond au choix de l'objectif déterminant de la gestion, la plupart du temps sur un ensemble de parcelles.

## En savoir plus

- IFN, 2005. Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises. 152 p.
- ONF, 2006. Bilan patrimonial des forêts domaniales, édition 2006. Version résumée, 55 p.

### ► Sites internet

- Office national des forêts : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)
- ATEN : [www.bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr](http://www.bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr)